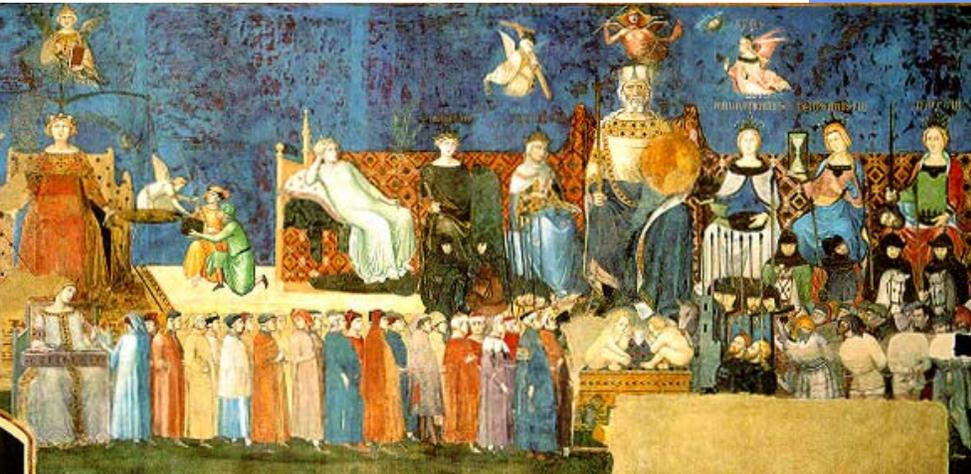


CHAIRE

**C.-A. Poissant de recherche
sur la gouvernance
et l'aide au développement**

UQÀM



Les politiques d'aide au développement du Royaume-Uni

Josiane Loiselle-Boudreau

Octobre 2009

www.poissant.uqam.ca

COLLABORATION SPECIALE

Les politiques d'aide au développement du Royaume-Uni

Josiane Loïselle-Boudreau

Ce texte est un travail effectué dans le cadre du cours POL 8501. Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Chaire C.-A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement ou de son comité scientifique.

Introduction

Le Royaume-Uni entretient depuis longtemps des relations avec des pays en développement, notamment avec les anciennes colonies de l'empire britannique réunies au sein du Commonwealth. Les politiques d'aide au développement du Royaume-Uni sont restées imprégnées de cet héritage historique. En effet, en 2003-2004, les deux tiers des vingt premiers bénéficiaires de l'Aide publique au développement (APD) bilatérale du Royaume-Uni étaient des membres du Commonwealth. D'un autre côté, la participation du Royaume-Uni comme membre permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies, sa participation au groupe des huit pays les plus industrialisés (G8) et à l'Union européenne (UE) sont des facteurs qui ont incité le pays à diversifier ses intérêts et à intensifier son influence et ses responsabilités sur la scène internationale. La coopération pour le développement est ainsi devenue un élément déterminant du rôle du Royaume-Uni dans le monde.¹

Le Royaume-Uni est aujourd'hui la cinquième économie en importance dans le monde derrière les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la France, avec un Produit intérieur brut (PIB) estimé à 2 667.2 milliards de USD pour l'année 2008.² C'est aussi un des plus grands donateurs d'APD parmi les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Pour l'année 2008, le Royaume-Uni se classe au troisième rang des pays donateurs membres du CAD, derrière les États-Unis et l'Allemagne. Selon les données préliminaires pour l'année 2008, l'APD du Royaume-Uni était de 11 409 millions de USD, ce qui représente près de 10% de l'APD totale allouée par l'ensemble des pays membres du CAD, qui était de 119 759 millions USD.³

Le Royaume-Uni est un chef de file au sein du CAD et son système d'aide au développement, qui a subi de grands changements au cours de la dernière décennie, est considéré comme un modèle. La réforme radicale entreprise en 1997 avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement travailliste a par ailleurs encouragé par la suite celle de l'action humanitaire internationale.⁴ Le *Department for International Development* (DFID), l'agence nationale qui administre l'APD au Royaume-Uni depuis 1997, détient désormais un statut de ministère autonome au sein du gouvernement.

L'APD totale octroyée par le Royaume-Uni est composée de l'aide versée par le DFID ainsi que de l'aide provenant des autres départements et organisations du gouvernement. En 2008, le programme d'aide du DFID a compté pour 86% des dépenses du Royaume-Uni pour le développement.⁵

Avant la création du DFID, l'APD relevait de l'Overseas Development Administration, un organisme qui était rattaché au ministère des Affaires étrangères (Foreign and Commonwealth

¹ OCDE. *Les dossiers du CAD*, Revue de l'OCDE sur le développement, n°7 2006/3, Éditions de l'OCDE, p.31.

² OCDE. *Principaux indicateurs économiques*, avril 2009, p.283, en ligne :

<http://www.oecd.org/dataoecd/48/4/37867909.pdf>

³ OCDE. *Tableau 1 : Aide publique au développement nette en 2008*, 30 mars 2009, en ligne :

<http://www.oecd.org/dataoecd/49/22/42462749.pdf>

⁴ OCDE, *Les dossiers du CAD*.

⁵ DFID, *Annual Report 2008 : Making It Happen*, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/About-DFID/Finance-and-performance/Annual-report/Annual-Report-2008/>

Office (FCO)). De plus, depuis 2002, le Royaume-Uni s'est doté d'une loi sur l'aide publique au développement (APD) (*International Development Act*)⁶ qui définit clairement que l'objectif premier de la coopération pour le développement du Royaume-Uni est de lutter contre la pauvreté dans le monde, un objectif issu de la stratégie de partenariat pour le développement adoptée par les membres du CAD en 1996. Cet objectif se traduit en action non seulement par l'octroi d'APD, mais aussi par la promotion du développement en général. Enfin, les politiques publiques prioritaires du gouvernement britannique pour la période 2008-2011 ont été énoncées en 2007 dans 30 Public Service Agreements (PSA).

1. Statistiques de base depuis 5 ans

Cette section présente les statistiques de base sur l'APD du Royaume-Uni de 2003 à 2007 avec quelques données préliminaires disponibles pour l'année 2008. Le tableau 1 présente les statistiques générales sur l'APD totale, le tableau 2 présente les statistiques concernant l'aide bilatérale et le tableau 3 présente les statistiques sur l'aide multilatérale.

TABLEAU 1						
Statistiques sur l'APD du Royaume-Uni de 2003 à 2007						
(en millions de USD)						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Montant total du budget de l'APD	6 261.75	7 904.7	10 771.7	12 459.02	9 848.54	11 408.71
Taux de croissance du budget de l'APD (%)	27.0	26.2	36.3	15.7	- 21.0	15.8
Montant total de l'APD en % du RNB⁷	0.34	0.36	0.47	0.51	0.36	0.43

Source : OECD, *Development co-operation directorate (DCD-DAC)*, en ligne, <http://stats.oecd.org> (page consultée le 25 mars 2009)

Le Tableau 1 présente en premier lieu le montant total du budget de l'APD du Royaume-Uni, qui a augmenté jusqu'en 2006 avant de baisser en 2007 et de remonter en 2008, se maintenant toutefois en-deçà du montant de 2006. Ainsi, avec la baisse observée en 2007, même si le taux de croissance du budget de l'APD a été de 15.8% en 2008, le montant de l'APD représente 1050.31 millions de USD de moins qu'en 2006. Le Royaume-Uni a prévu être en mesure d'atteindre l'objectif de verser 0.7% de son RNB en APD dès 2013, soit deux ans avant la date ciblée par l'Union européenne (UE) et les Nations Unies dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).⁸ La part du Revenu national brut (RNB) allouée à l'APD était même de 0.51% en 2006, mais a cependant chuté à 0.36% en 2007 avant de remonter un peu à 0.43% en

⁶ *International Development Act 2002*, Office of Public Sector Information, en ligne : http://www.opsi.gov.uk/acts/acts2002/ukpga_20020001_en_1

⁷ Le revenu national brut (RNB) est défini comme le PIB augmenté des recettes nettes en provenance de l'étranger au titre des salaires et traitements et des revenus de la propriété.

⁸ DFID, *2006 White Paper : Making governance work for the poor*, 13 juillet 2006, en ligne :

<http://www.dfid.gov.uk/About-DFID/Quick-guide-to-DFID/How-we-do-it/2006-White-paper-Making-governance-work-for-the-poor/>

2008. La baisse de 2007 est due en grande partie à l'échéance des principaux accords de remise de dette.

La majorité de l'APD du Royaume-Uni transite par la voie bilatérale. Tel qu'indiqué dans le Tableau 2 ci-dessous, le volume de l'APD alloué aux remises de dettes a atteint son point culminant en 2005 alors qu'elle représentait près de 33% de l'APD totale du pays. La part de l'APD allouée aux remises de dettes a considérablement diminué par la suite. En 2007, les remises de dettes ne représentaient plus que 0.2% du budget de l'aide.

TABLEAU 2						
Statistiques sur l'APD bilatérale du Royaume-Uni de 2003 à 2007						
(en millions de \$ US)						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Aide bilatérale :	3 840.99	5 360.73	8 168.5	8 717.59	5 601.53	7 438.39
<i>en % de l'APD totale (%)</i>	61.3	67.8	75.8	70.0	56.9	65.2
% de l'aide liée (%)	0	0	0	0	0	0
Dons :	3 555.77	5 262.26	8 250.25	8 809.46	6 572.44	7 154.33
Aide-programme	497.84	1 042.35	835.85	973.92	1 096.56	...
<i>en % de l'APD totale (%)</i>	8.0	13.2	7.8	7.8	11	...
Aide alimentaire à des fins de développement	89.99	168.54
<i>en % de l'APD totale (%)</i>	0.9	0.1
Aide humanitaire	565.1	522.67	628.36	834.56	351.55	663
<i>en % de l'APD totale (%)</i>	9.0	6.6	5.8	6.7	3.6	5.8
- Aide alimentaire d'urgence	93.84	63.81	65.99	140.49	14.13	...
<i>en % de l'APD totale (%)</i>	1.5	0.8	0.6	1.1	0.1	...
Remises de dette	60.28	784.53	3 520.71	2 556.75	16.18	...
<i>en % de l'APD totale (%)</i>	0.9	9.9	32.7	20.5	0.2	...
Soutien aux ONG nationales	268.34	428.82	394.26	365.35	669.46	267.27
<i>en % de l'aide bilatérale totale</i>	4.2	5.4	4.8	2.9	6.8	2.3
Soutien aux ONG internationales	60.19	263.84	228.3	262.22	293.66	...
<i>en % de l'aide bilatérale totale</i>	1.0	3.3	2.1	2.1	3.0	...

Source : OECD, Development co-operation directorate (DCD-DAC), en ligne, <http://stats.oecd.org> (page consultée le 25 mars 2009)

La totalité de l'APD du Royaume-Uni est déliée depuis le 1^{er} avril 2001 et avec la Loi sur le développement international de 2002, cette pratique est devenue illégale.⁹ De plus, le Royaume-Uni s'est fixé comme objectif d'atteindre les engagements pris au Sommet du G8 à Gleneagles en

⁹ OCDE. *Les dossiers du CAD*, p.32.

2005 qui consistent à dépenser 50 milliards de USD supplémentaires dans les pays en développement pour 2010, dont la moitié en Afrique.¹⁰

Le tableau 3 ci-dessous présente les statistiques de l'APD multilatérale du Royaume-Uni. En comparant les tableaux 2 et 3, on remarque que la part de l'APD allouée à l'aide multilatérale était de 13% supplémentaire en 2007 par rapport à 2006 au détriment de la part allouée à l'aide bilatérale qui était de 13% de moins en 2007 par rapport à 2006.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Aide multilatérale :	2 420.76	2 543.97	2 603.2	3 741.42	4 247.01	3 970.32
<i>en % de l'APD totale (%)</i>	38.7	32.2	24.2	30.0	43.1	34.8
CE	1 077.54	1 529.23	1 221.36	1 565.24	2 143.45	2 031.63
<i>en % de l'aide multilatérale (%)</i>	44.5	60.1	46.9	41.8	50.5	51.2
Groupe BM (IDA, BIRD, SFI, AMGI)	770.46	328.45	686.07	979.32	987.25	...
<i>en % de l'aide multilatérale (%)</i>	31.8	12.9	26.4	26.2	23.2	...
ONU	348.75	387.43	509.18	574.81	576.37	464.12
<i>en % de l'aide multilatérale (%)</i>	14.4	15.2	19.6	15.4	13.6	11.7
Banques régionales de développement	128.98	130.35	27.65	353.68	188.05	321.25
<i>en % de l'aide multilatérale (%)</i>	2.1	1.6	0.3	2.8	1.9	8.1
Fonds pour l'environnement mondial	36.07	41.57	41.23	41.74	67.24	...
<i>en % de l'aide multilatérale (%)</i>	0.6	0.5	0.4	0.3	0.7	...
Protocole de Montréal	11.95	13.41	0.22	0.26	0.28	...
<i>en % de l'aide multilatérale (%)</i>	0.2	0.2	0	0	0	...
Autres agences	82.4	109.71	162.83	282.83	284.37	...
<i>en % de l'aide multilatérale (%)</i>	1.3	1.4	1.5	2.3	2.9	...

Source : OECD, Development co-operation directorate (DCD-DAC), en ligne, <http://stats.oecd.org> (consulté le 25 mars 2009)

¹⁰ BBC News, « G8 Leaders agree \$50bn aid boost », 8 juillet 2005, en ligne : <http://news.bbc.co.uk/1/hi/business/4662297.stm>

2. Destinations principales de l'aide et des échanges commerciaux du Royaume-Uni

En 2007, la principale forme d'aide du Royaume-Uni était l'aide bilatérale qui représentait 57% de l'APD totale. En 2008, l'aide bilatérale s'élevait à 65.2% de l'aide totale. Des 5 601.5 millions USD qui représentaient le budget d'aide bilatérale du Royaume-Uni en 2007, seulement 68% était destiné au groupe des pays les moins avancés (PMA) (à raison de 41 %) et des pays à faible revenu (PFR) (à raison d'un maigre 27%).¹¹ Le DFID n'avait donc toujours pas atteint en 2007 l'objectif qu'il s'était fixé dans le cadre du *Public Service Agreement* (PSA) pour la période 2005-2008, soit d'allouer au moins 90% de ses ressources bilatérales aux PFR.¹² Toutefois, un nouveau PSA pour la période 2008-2011 réitère cet objectif.¹³

Au niveau des transferts aux ONG, le Royaume-Uni octroie beaucoup plus de ressources aux ONG nationales qu'aux ONG internationales. Tel qu'indiqué au Tableau 2 de la section précédente, l'aide aux ONG nationales représentait 6.8% de l'APD totale du Royaume-Uni en 2007 et celle destinée aux ONG internationales ne représentait que 3.0%. Pour ce qui est de l'aide alimentaire à des fins de développement, celle-ci ne représentait que 0.9% de l'APD totale du Royaume-Uni en 2007 et à peine 0.1% en 2008.

Dans la répartition géographique et sectorielle de son aide, le DFID doit faire des choix afin de privilégier la réduction de la pauvreté et la maximisation de l'efficacité de l'aide. Sur le plan géographique, le Royaume-Uni concentrait en 2007 la distribution de son aide vers les régions de l'Afrique (43.9%) et de l'Asie (34.8%), tel qu'indiqué dans le Tableau 4 ci-dessous. L'Inde était le premier destinataire de l'aide bilatérale britannique (9.1%), suivi de l'Éthiopie (5.2%), du Nigeria (5.1%), de l'Afghanistan (4.8%) et du Bangladesh (4.4%). La Chine recevait quant à elle 2.9% de l'aide bilatérale provenant du Royaume-Uni. Auparavant, en 2005 et 2006, c'est le Nigeria qui recevait de loin la plus grande part de l'aide bilatérale du Royaume-Uni (avec 26.9% en 2005 et 36.5% en 2006). Des changements importants sont aussi survenus en ce qui concerne l'aide à l'Irak. Celle-ci, qui ne représentait que 0.4% de l'aide bilatérale du Royaume-Uni avant 2003, a considérablement augmentée avec la participation du Royaume-Uni à la guerre en Irak en atteignant 5% en 2003-2004 et un sommet de 16 % en 2005, avant de chuter à seulement 2% en 2006. La situation se présente un peu de la même façon pour ce qui est de l'Afghanistan. L'aide britannique à l'Afghanistan a presque triplée depuis le début de la guerre, passant de 1.4% en 2001 à 4.1% en 2004 pour atteindre 4.8% du budget d'aide bilatérale en 2007.

¹¹ OCDE, *Base de données sur les données annuelles agrégées des membres du CAD : CAD en ligne* : www.oecd.org/cad/stats

¹² DFID, *Public Service Agreement : PSA 2005-2008*, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/PSA/DFID-PSA-2005-08.pdf>

¹³ HM Treasury, *PSA Delivery Agreement 29 : Reduce poverty in poorer countries through quicker progress towards the Millennium Development Goals*, October 2007, en ligne : http://www.hm-treasury.gov.uk/d/pbr_csr07_psa29.pdf

TABLEAU 4		
Destinataires principaux de l'APD en 2007		
(Aide bilatérale : 5 601.53 millions \$US)		
	Montant de l'aide (millions \$ US)	% de l'aide bilatérale (%)
Régions		
Afrique	2 456.66	43.9
Asie	1 949.48	34.8
Pays		
Inde	510.53	9.1
Éthiopie	291.50	5.2
Nigeria	285.95	5.1
Afghanistan	268.71	4.8
Bangladesh	245.57	4.4
Tanzanie	231.79	4.1
Soudan	206.17	3.7
Pakistan	197.84	3.5
Ouganda	167.15	3.0
Chine	162.43	2.9
...		
Irak	60.16	1.1
Serbie	15.47	0.3

Source : OECD, Development co-operation directorate (DCD-DAC), en ligne, <http://stats.oecd.org> (consulté le 25 mars 2009)

Le *Public Service Agreement 29 : Reduce poverty in poorer countries through quicker progress towards the Millenium Development Goals*, relatif à la période 2008-2011, engage le DFID à octroyer 90% de son APD dans 22 pays pauvres ciblés. Parmi ces 22 pays prioritaires pour le Royaume-Uni, il y a 14 pays africains qui sont la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, la Sierra Leone, le Nigéria, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.¹⁴ Le Royaume-Uni a aussi pris de sérieux engagements pour soutenir le développement de l'Afrique à travers ses programmes bilatéraux et régionaux lors des réunions du G8 et de l'Union européenne. Le DFID travaille aussi avec d'autres ministères du gouvernement du Royaume-Uni, des partenaires africains et d'autres donateurs pour parvenir à respecter ses engagements. Il travaille également avec les institutions panafricaines et régionales. Enfin, le Royaume-Uni est aussi en train d'établir un partenariat avec la Chine pour évaluer comment les deux pays pourraient travailler ensemble pour réduire la pauvreté en Afrique.¹⁵

¹⁴ HM Treasury, *PSA Delivery Agreement 29 : Reduce poverty in poorer countries through quicker progress towards the Millenium Development Goals*, October 2007, en ligne : http://www.hm-treasury.gov.uk/d/pbr_csr07_psa29.pdf

¹⁵ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/countries/africa/> (consulté le 5 mars 2009)

En Asie, le DFID prévoit concentrer son action, dans les prochaines années, en Afghanistan, au Bangladesh, au Cambodge, en Inde, au Népal, au Pakistan et au Vietnam. Dans cette région, le DFID soutient des programmes pour réduire la pauvreté et travaille aussi avec les gouvernements et d'autres organismes. Un des grands objectifs du DFID en Asie vise à rendre accessible aux populations pauvres les services de base comme la santé et l'éducation. Au cours des années 2010-2011, il prévoit augmenter ses dépenses pour le développement de l'Asie de 45%.¹⁶ Parmi les 22 pays prioritaires du Royaume-Uni pour les années à venir se trouve un seul pays hors de l'Afrique et de l'Asie : le Yémen.¹⁷

Sur le plan sectoriel, la majorité de l'aide bilatérale du Royaume-Uni est destinée depuis plusieurs années au secteur « infrastructure et services sociaux » avec 59% de l'aide bilatérale totale dirigée principalement vers les sous-secteurs « gouvernement et société civile » et « éducation ». D'une part, le budget alloué au sous-secteur « gouvernement et société civile » a pris une importance considérable depuis 2002 en raison de l'engagement intensifié du DFID dans les États fragiles¹⁸ comme l'Éthiopie, l'Afghanistan, le Soudan, etc. D'autre part, les versements alloués au sous-secteur de l'éducation ont pratiquement doublés de 2006 à 2007, ce qui concorde avec l'engagement du DFID en faveur de l'éducation de base pour atteindre la réalisation des OMD. Le deuxième secteur en importance pour le DFID, le secteur « infrastructure et services économiques », absorbe 20% de l'aide bilatérale.¹⁹ Toutefois, le CAD relevait en 2006 que le DFID prêtait de plus en plus d'attention aux impacts transversaux du programme d'action pour une croissance favorable aux pauvres et que de ce fait le DFID envisageait d'accorder plus d'importance à la croissance économique et aux secteurs productifs dans son programme d'activités pour la réduction de la pauvreté.²⁰

Concernant les modes d'acheminement de l'aide, le DFID emploie divers instruments allant du soutien budgétaire général et sectoriel, au soutien sectoriel inscrit dans le cadre d'une approche sectorielle et au soutien direct. Le soutien budgétaire à l'appui de la réduction de la pauvreté, comprenant le soutien budgétaire général et sectoriel, est un moyen privilégié par le DFID pour renforcer l'appropriation locale et pour s'aligner davantage sur les priorités des gouvernements partenaires dans les pays en développement. En 2004, le DFID estimait que la part de son programme bilatéral dédiée au soutien budgétaire à l'appui de la réduction de la pauvreté était de 20% et devait continuer à augmenter, alors que la moyenne du CAD se situe à 2.5%.²¹ Pour la période 2008-2011, le DFID s'est engagé à harmoniser son aide avec les autres donateurs, à l'aligner sur les priorités de réduction de la pauvreté des pays partenaires et à verser une plus grande part de cette aide à travers les systèmes gouvernementaux, dans les pays où les conditions

¹⁶ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/countries/asia/> (consulté le 5 mars 2009)

¹⁷ HM Treasury, *PSA Delivery Agreement 29 : Reduce poverty in poorer countries through quicker progress towards the Millennium Development Goals*, p.6-7.

¹⁸ Le DFID définit les États fragiles comme suit : « Fragile states are countries where the government cannot or will not deliver its basic functions to the majority of its people, including the poor. », voir DFID, *Fragile States*, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/Global-Issues/How-we-fight-Poverty/Government/Fragile-States/>

¹⁹ OCDE, *Base de données sur les données annuelles agrégées des membres du CAD : CAD en ligne*.

²⁰ OCDE, *Les dossiers du CAD*.

²¹ *Ibid*, p.93-94.

le permettent.²² Selon le DFID, les approches par secteur (*Sector Wide Approach* (SWAps)) seraient un bon moyen d'honorer ces engagements, particulièrement lorsque ces approches sont intégrées dans une stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Dans le cadre d'une SWAps, le DFID privilégie le soutien budgétaire comme moyen d'acheminer l'aide financière qui s'accompagnera, si nécessaire, de conseils sur les politiques et d'une coopération technique.²³

Le Royaume-Uni est un bailleur de fonds important pour les organisations multilatérales, auxquelles il a contribué de façon croissante au cours des dernières années (voir tableau 3 ci-dessus). En 2007, 43% de l'APD totale du Royaume-Uni transitait à travers le système multilatéral. La Communauté européenne recevait 51% de ce budget alors que 23% allait au Groupe de la Banque mondiale et 14% à l'ONU. La part allouée aux Banques régionales de développement a quant à elle considérablement augmenté en 2008, passant de 1.9% à 8.1% de l'aide multilatérale. En plus d'être un grand pourvoyeur d'aide multilatérale, le Royaume-Uni, est aussi un grand promoteur de l'efficacité de ce type d'aide. Ce pays a développé une approche stratégique dans ses relations avec les organisations multilatérales et le DFID a même mis en place un mécanisme d'évaluation de l'efficacité des organisations multilatérales (*Multilateral Effectiveness Framework* (MEFF)) afin de mieux hiérarchiser ses priorités.

Les partenaires commerciaux principaux du Royaume-Uni sont les pays de l'Union européenne et les États-Unis. En Afrique, l'Afrique du Sud est le plus important partenaire commercial du Royaume-Uni.²⁴ Le Nigéria vient en deuxième position sur le continent africain, alors que ce pays est le 32^e marché étranger en importance pour le Royaume-Uni, toutes régions confondues.

Le Royaume-Uni adopte la vision de l'Union européenne et du G8 en faisant de l'Aide pour le commerce (*Aid for Trade*) une priorité dans la lutte contre la pauvreté globale.²⁵ Ainsi, sa stratégie d'Aide pour le commerce s'inscrit dans le cadre des Accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).²⁶ En plus d'octroyer son Aide pour le commerce de manière globale à travers les organisations multilatérales, le Royaume-Uni octroie ce type d'aide dans toutes les régions où le DFID a des bureaux et des programmes, en visant particulièrement l'Afrique subsaharienne. La stratégie défendue par le Royaume-Uni dans ce contexte vise à augmenter la prospérité globale et à rendre la croissance économique inclusive. Selon l'approche utilisée, cela doit se faire en favorisant les échanges commerciaux entre les pays les plus pauvres et en aidant ces derniers à intégrer l'économie globale, tout en facilitant les coûts de cet ajustement. Le Royaume-Uni croit que les pays en développement seraient susceptibles de prospérer dans un système commercial international ouvert et équitable. L'Aide pour le commerce est donc ainsi perçue comme un

²² HM Treasury, *PSA Delivery Agreement 29 : Reduce poverty in poorer countries through quicker progress towards the Millennium Development Goals*.

²³ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/mdg/aid-effectiveness/swaps.asp> (consulté le 5 mars 2009)

²⁴ UK Trade & Investment, en ligne :

https://www.uktradeinvest.gov.uk/ukti/appmanager/ukti/countries?_nfls=false&_nfpb=true&_pageLabel=CountryType1&navigationPageId=/south_africa (consulté le 5 mars 2009)

²⁵ DFID, *Sharing the benefits of trade. Aid for Trade*, en ligne :

http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/aid_for_trade_strategy.pdf

²⁶ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/aboutdfid/organisation/economic-partnership-agreements.asp> (consulté le 5 mars 2009)

partenariat entre les pays donateurs et les pays en développement permettant d'aider ces derniers à vaincre les obstacles au développement et à s'intégrer à l'économie globale. Cette forme d'aide suppose des réformes importantes, des investissements et des politiques pour assurer une croissance soutenue. Selon le DFID, les moyens de favoriser le commerce des pays en développement passent par l'amélioration des infrastructures liées au commerce, la réduction des coûts de transport, les investissements et le soutien à l'expansion et à la diversification des exportations agricoles. Toutefois, le DFID admet qu'il faudra s'assurer que les pays en développement adoptent des politiques sociales et économiques permettant la redistribution des bénéfices liés à leur intégration dans l'économie mondiale.

3. Arrangements institutionnels, évolution des pratiques et particularités nationales

Depuis sa création en 1997, le DFID a un statut de ministère au sein du gouvernement du Royaume-Uni et n'est ainsi plus subordonné au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth (*Foreign and Commonwealth Office* (FCO)). Le DFID est représenté, au Cabinet du gouvernement, par le secrétaire d'État du Développement international qui est assisté par un ministre d'État et deux secrétaires parlementaires à la Chambre des communes.²⁷ Le secrétaire d'État du Développement international est le responsable officiel du DFID devant le parlement du Royaume-Uni. Il occupe une position stratégique non seulement au sein du Cabinet, mais aussi au sein de commissions spécialisées telle que celle sur le droit d'asile et les migrations. De plus, étant donné que les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont été inscrits dans les *Public Service Agreement* (PSA) du gouvernement, le DFID est amené à superviser les autres ministères concernant la réalisation de ces objectifs.²⁸

Le mandat du DFID est défini clairement par la Loi sur le développement international de 2002. Ce ministère est le pôle du système d'acheminement de l'aide du Royaume-Uni en assumant à la fois une mission ministérielle et des fonctions exécutives. En effet, le rôle du DFID est autant d'élaborer des politiques en assumant une position de chef de file dans l'administration du gouvernement que d'acheminer l'aide en offrant un service de conseil technique aux pays en développement. En vertu de son expertise, le DFID exerce un rapport de force favorable au sein du gouvernement par rapport aux autres ministères, ce qui a contribué à améliorer l'image de la coopération pour le développement au Royaume-Uni. Le DFID a un contrôle direct sur 86% du total des versements de l'APD britannique.

Grâce à son statut ministériel autonome, les relations que le DFID entretient avec les autres ministères sont claires et sans ambiguïtés, favorisant une démarche unifiée et une orientation stratégique cohérente au sein du gouvernement. Une alliance politique étroite entre le Premier ministre, le secrétaire d'État du Développement international et le ministre des Finances a permis la définition d'une stratégie claire et cohérente et la mobilisation des ressources nécessaires pour faire face à des enjeux vastes et complexes.²⁹ La Division des politiques du DFID est en mesure de mobiliser l'opinion nationale et internationale autour de débats sur les enjeux importants et

²⁷ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/aboutdfid/ministers.asp> (consulté le 5 mars 2009)

²⁸ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/aboutdfid/performance.asp> (consulté le 5 mars 2009)

²⁹ OCDE, *Les dossiers du CAD*, p.17.

d'élaborer les orientations stratégiques pour guider avec cohérence l'élaboration de politiques, les actions du gouvernement, ainsi que les services centraux et les bureaux locaux du DFID. Bien que la stratégie globale de développement international soit définie à partir des services centraux du DFID, son réseau de 67 bureaux locaux lui permet de considérer que ses pouvoirs sont délégués et que ses activités sont décentralisées puisqu'elles sont placées sous la conduite des pays en développement.

Le DFID travaille avec d'autres ministères du gouvernement britannique. En concertation avec le ministre des Finances, le secrétaire d'État du Développement international participe à l'allègement de la dette des pays recevant de l'aide du Royaume-Uni. Le DFID assiste également le bureau du Vice-premier ministre dans sa politique environnementale et se joint au Département de l'Éducation (DfES) pour lutter contre le travail des enfants. Le secrétaire d'État du Développement international participe aussi, dans le contexte de l'aide au développement, à l'élaboration des politiques commerciales avec le ministre de l'Industrie et du commerce extérieur (DTI).

Le DFID s'implique aussi au niveau des enjeux de sécurité mondiale. Avec les ministères de la Défense (MoD) et des Affaires étrangères (FCO), il forme le *Conflict Prevention Pool*, un groupe ayant pour objectif de favoriser l'échange et la coopération entre ces trois ministères dans le but d'établir une politique commune basée sur la connaissance, l'expertise et l'expérience de chacun pour prévenir les conflits dans les pays en développement.³⁰ Le DFID est même doté d'un département spécial, le Département de la prévention des conflits, de l'aide humanitaire et de la sécurité (CHASE), qui s'occupe des affaires concernant la prévention de conflit et l'aide humanitaire.³¹ Le CHASE contrôle la stratégie pour la réforme du secteur de la sécurité (*Security sector reform* (SSR)), qui traite spécifiquement des questions de sécurité liées au développement.³²

Depuis 1997, les politiques du gouvernement du Royaume-Uni concernant le développement international ont été énoncées dans trois Livres blancs. Dans son premier *Livre blanc* de 1997 (*Eliminating World Poverty : A Challenge for the 21st Century*), le gouvernement du Royaume-Uni avait intégré l'objectif de développement durable dans toutes ses politiques ayant des répercussions sur les pays en développement.³³ Le deuxième Livre blanc, parut en 2000 (*Eliminating World Poverty : Making Globalization Work for the Poor*), faisait ressortir que les politiques du gouvernement, même celles concernant d'autres domaines que celui de l'aide, pouvaient avoir des effets sur le développement.³⁴ Par conséquent, le DFID s'est dès lors fortement engagé dans le domaine des échanges commerciaux. Par souci de cohérence des politiques au service du développement, le DFID a obtenu des résultats tangibles au niveau national et européen en ce qui concerne les échanges commerciaux et le déliement de l'aide.

³⁰ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/Working-with-DFID/Funding-Schemes/Closed-funds/Conflict-prevention-pools/> (consulté le 20 mars 2009)

³¹ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/Working-with-DFID/Funding-Schemes/Conflict-and-humanitarian-funding/CHSF/> (consulté le 20 mars 2009)

³² DFID, en ligne : <http://www.gsdr.org/docs/open/CON10.pdf> (consulté le 20 mars 2009)

³³ DFID, *1997 White Paper: Eliminating World Poverty : A Challenge for the 21st Century*, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/whitepaper1997.pdf>

³⁴ DFID, *2000 White Paper : Eliminating World Poverty : Making Globalization Work for the Poor*, en ligne :

Le troisième Livre blanc (*Eliminating World Poverty : Making governance work for the poor*), paru en 2006, proposait une approche en cinq étapes pour réduire la pauvreté dans le monde : le renforcement de la bonne gouvernance dans les pays pauvres, l'augmentation du volume d'aide au développement, la prévention et le contrôle des impacts des changements climatiques, la réforme du secteur sécuritaire et la réforme du système de développement international.³⁵ Les concepts de bonne gouvernance et de sécurité ont pris une place majeure dans ce Livre blanc, qui rappelait l'important rôle du développement pour la sécurité et la réduction des conflits et réaffirmait que l'objectif du développement était la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD.

En 2002, le parlement du Royaume-Uni a adopté la Loi sur le développement international (*International Development Act*), qui a donné un cadre législatif au travail du DFID en clarifiant sa mission prioritaire qui est d'éradiquer la pauvreté au moyen de l'aide au développement et de l'aide humanitaire, ainsi qu'en contribuant aux banques de développement. Cette loi a favorisé une réflexion plus cohérente du gouvernement sur les enjeux du développement international. Ainsi, cette Loi garantit que le but premier de l'aide ne doit pas être de défendre la sécurité mondiale, mais bien de réduire la pauvreté.³⁶ Par conséquent, pour que l'APD puisse être versée dans le cadre du programme de sécurité mondiale des pays en développement, cette loi exige qu'il soit prouvé que cette aide peut indubitablement réduire la pauvreté là où les besoins sont réels et évidents. Après la guerre en Irak, cette loi a permis de limiter le détournement de l'APD vers ce pays à revenu intermédiaire.³⁷ La cohérence des politiques est ainsi devenue une priorité pour le gouvernement britannique, ce qui a mené le Royaume-Uni à faire avancer le plan d'action pour le développement en 2005 alors qu'il présidait à la fois le G8 et l'Union européenne.³⁸

Le Royaume-Uni est un des principaux bailleurs de fonds pour ce qui est de l'action humanitaire. Son aide humanitaire est considérée comme étant prévisible, flexible et adaptée aux besoins locaux. Ce pays a d'ailleurs déployé des efforts pour réformer et améliorer le système international d'aide humanitaire. Il a été l'initiateur d'un programme de réforme du volet humanitaire de l'action des Nations Unies et a fait la promotion des « Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire » qui ont fait l'objet d'un plan de mise en œuvre au Royaume-Uni dès leur adoption en 2003, année où ils ont été aussi approuvés à Stockholm pour être ultérieurement entérinés officiellement par le CAD en 2006. Le Programme du Royaume-Uni prévoyait l'accroissement du financement de l'aide humanitaire, la réduction des risques de catastrophe, la création d'un Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) des Nations Unies, le renforcement des Plans d'action humanitaire communs, le renforcement du rôle des coordinateurs

³⁵ DFID, *2006 White Paper : Making governance work for the poor*, 13 juillet 2006, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/About-DFID/Quick-guide-to-DFID/How-we-do-it/2006-White-paper-Making-governance-work-for-the-poor/>

³⁶ OCDE, *Les dossiers du CAD*.

³⁷ Owen Barder, *Reforming Development Assistance : Lessons from the UK Experience*, Center for Global Development, Working Paper Number 70, October 2005, en ligne : <http://se1.isn.ch/serviceengine/FileContent?serviceID=47&fileid=120DFC14-E0EA-AD82-492E-EAE840476249&lng=en>

³⁸ OCDE, *Les dossiers du CAD*.

humanitaires des Nations Unies et la définition de critères de référence applicables au suivi des performances et à la reddition de comptes.³⁹

Enfin, le système du DFID est structuré, rationalisé et centré sur la performance. Son cadre de gestion se caractérise par une solide culture d'entreprise, avec un cadre de suivi des performances (*Corporate Performance Framework*) visant à favoriser une démarche stratégique qui respecte la transparence. Dans ce sens, le DFID a publié un Livre bleu en 2005, qui est un guide de référence visant à améliorer les procédures opérationnelles en définissant les règles, procédures et systèmes de fonctionnement du DFID. Selon le CAD, le Livre bleu du DFID est un des meilleurs exemples de document de ce type jamais produit par ses membres.⁴⁰

Le CAD a aussi salué dans son examen de 2006 l'action déterminée du Royaume-Uni pour la réalisation des OMD et son engagement à porter son volume d'aide au développement à 0.7% du RNB avant 2013, selon une « feuille de route » financière approuvée par le ministère du Trésor.⁴¹ Selon le *Comprehensive Spending Review (CSR)* 2007, qui couvre la période 2008-2011, le Royaume-Uni devrait atteindre l'objectif européen d'allouer au moins 0.56% du RNB à l'APD en 2010.⁴² Le CAD a reconnu l'efficacité et la spécificité du modèle britannique de coopération pour le développement, qui est ancré sur une base législative solide et s'articule autour d'un mandat clairement défini dans le cadre d'un programme cohérent conduit sous la direction du secrétaire d'État du Développement international. Le CAD a toutefois recensé plusieurs améliorations possibles de la politique de coopération internationale pour le développement du Royaume-Uni, notamment en ce qui concerne son approche de travail avec les autres donateurs, l'identification de ses priorités pour une meilleure cohérence des politiques, son engagement avec la société civile et la clarification institutionnelle concernant l'aide humanitaire. De plus, le Royaume-Uni a, selon le CAD, tendance à privilégier les relations avec les hautes sphères de l'administration des gouvernements partenaires et à pratiquer une coopération pour le développement de haut niveau, notamment en favorisant la bonne gouvernance et le soutien budgétaire. Toutefois, les améliorations recommandées par le CAD placeraient selon ce dernier le Royaume-Uni en bonne position pour relever les défis posés par l'augmentation du volume de l'aide, la complexité des opérations dans les États fragiles et la nécessité d'établir la réalité quant aux résultats obtenus pour le développement.⁴³

Le Royaume-Uni a fait de l'harmonisation des politiques des donateurs bilatéraux et multilatéraux une de ses priorités. Le DFID est un des instigateurs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et du Plan d'action de l'Union européenne pour l'harmonisation. En 2006, le Royaume-Uni a élaboré un Plan d'action à moyen terme pour l'efficacité de l'aide, visant à améliorer la qualité de l'aide bilatérale tout comme celle acheminée à travers les canaux multilatéraux. Ce plan se base sur un ensemble d'actions à mener dans chaque pays selon les indicateurs de la Déclaration de Paris et les engagements pris par l'UE ou le Royaume-Uni et vise à apporter une plus grande cohérence dans la mise en œuvre des initiatives des différents services

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/news/files/pressreleases/csr07.asp> (consulté le 10 avril 2009)

⁴³ OCDE, *Les dossiers du CAD*, p.31.

du DFID. Le DFID accorde aussi une importance à la prévisibilité de l'aide. Le ministère des Finance lui allouant des enveloppes budgétaires qui s'étalent sur trois ans, le DFID a la possibilité d'établir des budgets triennaux pour chacune de ses divisions et départements et de conclure des accords sur trois ans avec ses pays en développement partenaires. Des accords à plus long termes peuvent être signés avec les pays engagés dans la lutte contre la pauvreté et le respect des principes de bonne gouvernance, comme ce fut le cas avec la Sierra Leone, le Rwanda et l'Afghanistan avec lesquels le DFID s'est engagé sur dix ans.⁴⁴

En ce qui a trait à l'efficacité de ses politiques, le Royaume-Uni a été critiqué par le CAD qui lui recommandait d'aller plus loin et plus vite en matière de cohérence. En effet, la politique sécuritaire du Royaume-Uni a eu une influence croissante sur son programme d'aide bilatérale. La participation du Royaume-Uni à la guerre en Irak, allant à l'encontre des recommandations de l'ONU, marque sans doute un manque de cohérence entre la politique étrangère et la politique d'aide au développement de ce pays. En effet, avec le début de la guerre en Irak et en Afghanistan, un certain brouillage semble être apparu entre la politique de développement, la politique étrangère et les objectifs en matière de sécurité pour le développement. Le Royaume-Uni a mis l'accent sur la prévention et la lutte contre le terrorisme dans ses politiques.⁴⁵

Lorsque Gordon Brown a remplacé Tony Blair au poste de Premier ministre du Royaume-Uni en juin 2007, un nouveau Secrétaire d'État pour le Développement international est entré en fonction. Les priorités de l'aide britannique sont restées la réduction de la pauvreté et les ODM, mais les champs d'action du DFID vont désormais au-delà de l'APD. Le DFID met plus d'énergie à faire la promotion de la croissance économique dans les pays en développement, et le rôle du DFID a augmenté et il s'occupe désormais aussi de l'élaboration de politiques sur le commerce, sur les changements climatiques et sur les conflits et la sécurité.⁴⁶ En décembre 2007, le Royaume-Uni a établi un *Independent Advisory Committee on Development Impact*, dont les membres sont choisis par le Secrétaire d'État, pour surveiller l'efficacité de l'aide britannique. Un représentant du Comité pour les pays en développement a aussi été nommé.

Depuis 2000, le Royaume-Uni fut porteur de nouveaux mécanismes de financement, telle la Facilité internationale de financement (IFF) qu'il proposa en 2003 dans le but d'augmenter le soutien apporté aux OMD pour la période 2006-2015. Le Royaume-Uni a aussi encouragé l'allègement supplémentaire de la dette de certains pays, dont la remise de la dette multilatérale des pays pauvres très endettés (PPTE). Le DFID a enfin produit de nouvelles politiques sur l'utilisation du *Poverty Reduction Budget Support (PRBS)* et de la conditionnalité, maintenant implanté sur le terrain.⁴⁷

En 2009, le DFID dit travailler pour améliorer son utilisation de la coopération technique et la cohérence de ses politiques avec les autres ministères du gouvernement. Le DFID encourage les

⁴⁴ OCDE, *Les dossiers du CAD*.

⁴⁵ Hafdi, Asmâa. *L'évolution de la coopération pour le développement au Royaume-Uni : Le développement dans le canevas de la cohérence, de l'effectivité et de la sécurité*, C.-A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement, Janvier 2008, UQÀM, en ligne : http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-poissant&id_article=4154

⁴⁶ OCDE, *Les dossiers du CAD*.

⁴⁷ OCDE, *Ibid.*

autres pays donateurs à délier l'aide et à prioriser les pays les plus pauvres, à harmoniser leurs activités (programmes communs, bureaux regroupant plusieurs donateurs), à travailler à travers les canaux multilatéraux effectifs, à prioriser le soutien budgétaire aux pays dont les programmes de réduction de la pauvreté réussissent et finalement, à réduire les conditionnalités.⁴⁸

4. Rôle du parlement du Royaume-Uni dans la détermination des politiques, du suivi et de l'évaluation de l'aide

Au Royaume-Uni, le parlement est l'organe législatif suprême détenant la souveraineté parlementaire. Avec la création du DFID en 1997, un Comité de développement international (*International Development Committee (IDC)*), dont les membres sont nommés par la Chambre des communes, fut créé pour examiner les dépenses, l'administration et les politiques du DFID et des organes publics associés. L'IDC s'intéresse aussi aux politiques et aux procédures des agences multilatérales et des organisations non gouvernementales qui reçoivent une contribution du DFID.⁴⁹ Chaque année, l'IDC évalue le rapport annuel publié par le DFID. Il examine l'ensemble du travail effectué par le DFID au cours de l'année, en particulier sur l'efficacité de l'aide. L'IDC évalue les développements majeurs qui affectent les opérations du DFID et examine les points d'intérêt spécifiques, comme l'approche du DFID envers les pays à revenu intermédiaire et la gouvernance.⁵⁰

Finalement, le Royaume-Uni a adopté, en 2006, la Loi sur le développement international (Rapport et transparence) qui exige que le Secrétaire d'état pour le Développement international fasse des un rapport annuel sur divers sujets, incluant les dépenses en APD, les progrès réalisés pour atteindre l'objectif des Nations Unies d'octroyer 0,7% de son PIB en APD, ainsi que l'efficacité et la transparence de l'aide.⁵¹

Conclusion

Le Royaume-Uni est un des pays les plus riches du monde ayant une grande influence sur la politique internationale et les organisations internationales. Son aide publique au développement, administrée par une agence autonome au sein du gouvernement, le DFID, représente une part importante de l'aide totale versée par l'ensemble des pays membre du CAD de l'OCDE. Les importantes réformes que le Royaume-Uni a effectuées dans son secteur de l'aide au développement au cours des dernières années ont placé ce pays en position de leader et de modèle pour les autres pays donateurs. Avec sa Loi sur le développement international de 2002, le Royaume-Uni est parvenu à encadrer légalement l'octroi de l'aide au développement dont l'objectif précis doit être de réduire la pauvreté. Ceci est ensuite vérifié par un comité nommé par le parlement qui est chargé d'évaluer les politiques du DFID.

⁴⁸ DFID, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/>

⁴⁹ UK Parliament, en ligne : <http://www.parliament.uk/indcom/> (consulté le 10 avril 2009)

⁵⁰ House of Commons, International Development Committee, *DFID Annual Report 2008*, en ligne : <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200809/cmselect/cmintdev/220/220i.pdf>

⁵¹ DFID, *Annual Report 200 : Making It Happen* .p.ii.

Les politiques d'aide au développement du Royaume-Uni

Josiane Loïselle-Boudreau

Les statistiques de l'aide au développement du Royaume-Uni depuis les 5 dernières années montrent un engagement continu de ce pays pour parvenir à atteindre les objectifs qu'il s'est fixé au niveau de l'aide bilatérale et à améliorer l'efficacité de l'aide multilatérale. Contrairement à d'autres pays du G8 qui ne l'ont pas encore fait, le Royaume-Uni a vite fait de délier complètement son aide dès 2001 et de rendre cette pratique illégale avec la Loi de 2002.

Le Royaume-Uni concentre son aide vers les pays de l'Afrique et de l'Asie, qui sont les régions les plus pauvres du monde, bien que l'Afghanistan et l'Irak aient pris beaucoup d'importance en raison de l'implication du Royaume-Uni dans ces conflits. Ainsi, le brouillage de plus en plus évident entre les politiques de sécurité, la politique étrangère et la politique de développement, tel que pratiqué par le Royaume-Uni, pose de nouvelles questions et de nouveaux défis aux enjeux du développement.

Bibliographie

Barder, Owen. *Reforming Development Assistance : Lessons from the UK Experience*, Center for Global Development, Working paper number 70, October 2005, en ligne :

<http://se1.isn.ch/serviceengine/FileContent?serviceID=47&fileid=120DFC14-E0EA-AD82-492E-EAE840476249&lng=en>

BBC News, « G8 Leaders agree \$50bn aid boost », 8 juillet 2005, en ligne :

<http://news.bbc.co.uk/1/hi/business/4662297.stm>

DFID, *1997 White Paper: Eliminating World Poverty : A Challenge for the 21st Century*, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/whitepaper1997.pdf>

DFID, *2000 White Paper : Eliminating World Poverty : Making Globalization Work for the Poor*, en ligne :

DFID, *2006 White Paper : Making governance work for the poor*, 13 juillet 2006, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/About-DFID/Quick-guide-to-DFID/How-we-do-it/2006-White-paper-Making-governance-work-for-the-poor/>

DFID, *Annual Report 2008 : Making It Happen*, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/About-DFID/Finance-and-performance/Annual-report/Annual-Report-2008/>

DFID, *Fragile States*, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/Global-Issues/How-we-fight-Poverty/Government/Fragile-States/>

DFID, *Public Service Agreement : PSA 2005-2008*, (en ligne), <http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/PSA/DFID-PSA-2005-08.pdf>

DFID, *Sharing the benefits of trade. Aid for Trade*, en ligne :

http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/aid_for_trade_strategy.pdf

Elvira Groll, Elena Chiarella et Sarah Mulley, *Delivery Falls Short of Progressive Policies in Reality of Aid*, Report 2008, p.229-233.

Goebbels, David. *La politique de coopération du Royaume-Uni (1990-2006)*, C.-A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement, Août 2007, UQÀM, en ligne :

http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-poissant&id_article=3987

Hafdi, Asmâa. *L'évolution de la coopération pour le développement au Royaume-Uni : Le développement dans le canevas de la cohérence, de l'effectivité et de la sécurité*, C.-A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement, Janvier 2008, UQÀM, en ligne :

http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-poissant&id_article=4154

HM Treasury, *PSA Delivery Agreement 29 : Reduce poverty in poorer countries through quicker progress towards the Millenium Development Goals*, October 2007, en ligne : http://www.hm-treasury.gov.uk/d/pbr_csr07_psa29.pdf

HM Treasury, *PSA Delivery Agreement 30 : Reduce the impact of conflict through enhanced UK and international efforts*, en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/public-serv-agreement30.pdf>

OCDE, *Base de données sur les données annuelles agrégées des membres du CAD : CAD en ligne* : www.oecd.org/cad/stats

OCDE. *Les dossiers du CAD*, Revue de l'OCDE sur le développement, n°7 2006/3, Éditions de l'OCDE, 256 pages

OCDE. *Principaux indicateurs économiques*, avril 2009, p.283, en ligne : <http://www.oecd.org/dataoecd/48/4/37867909.pdf>

OCDE. *Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays en développement*, 2009.

OCDE. *Tableau 1 : Aide publique au développement nette en 2008*, 30 mars 2009, en ligne : <http://www.oecd.org/dataoecd/49/22/42462749.pdf>

Office of Public Sector Information, *International Development Act 2002*, , en ligne, http://www.opsi.gov.uk/acts/acts2002/ukpga_20020001_en_1

5. Sources de documentation complémentaire

Banque mondiale : www.worldbank.org

British Red Cross : <http://www.redcross.org.uk/index.asp?id=39992>

Center for International Development : <http://www.cgdev.org/>

Developments Magazine : <http://www.developments.org.uk/>

Departent for International Development (DFID) : www.dfid.gov.uk

Foreign & Commonwealth Office (FCO) : <http://www.fco.gov.uk/en/>

HM Treasury : <http://www.hm-treasury.gov.uk/>

OCDE : www.oecd.org

ONU : <http://www.un.org/fr/>

Les politiques d'aide au développement du Royaume-Uni

Josiane Loïselle-Boudreau

UNDP. Annual Report 2008, en ligne : <http://www.undp.org/publications/annualreport2008/>

UK Aid Network (UKAN) : <http://www.bond.org.uk/pages/uk-aid-network.html>

UK Parliament : www.parliament.uk

UK Trade info : www.uktradeinfo.com

UK Trade & Investment : www.uktradeinvest.gov.uk

Ce texte est un travail effectué dans le cadre du cours POL8501. Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Chaire C.-A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement ou de son comité scientifique.